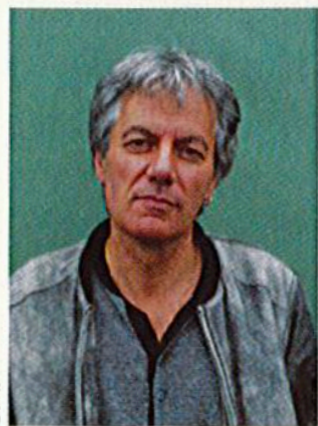


L'autonomie du Channel menacée par la Ville

PROJET ARTISTIQUE. La Ville de Calais, sous l'égide de la maire Natacha Bouchart (LR), est-elle en train de fragiliser Le Channel pour forcer son directeur à partir et prendre la main sur le lieu ? Depuis le début du dernier contrat pluriannuel d'objectif portant de 2020 à 2023 compris, la Ville n'a cessé de retirer des financements à la scène nationale.



Francis Peduzzi

« En 2020, 200 000 € ont été retirés à la structure, puis 100 000 € en 2021, avec promesse d'un retour à la normale après la crise du Covid-19 », note Francis Peduzzi, directeur de cet établissement emblématique de la région

Hauts de France. Pourtant, en 2022, 200 000 € auraient été retirés, une baisse finalement « limitée » à 145 000 €. « La Ville a ajouté 55 000 €, suite à l'insistance de la Direction régionale des affaires culturelles en ce sens. Et là, pour 2023, elle s'apprête à nous retirer encore 200 000 €. Son engagement dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectif est de 900 000 € normalement, et il n'est pas respecté », note Francis Peduzzi. Pour le directeur de la scène nationale, cette manière de

faire trouve sa source dans la volonté de la Ville de le voir quitter la direction. Dans un article de *Nord Littoral* publié le 4 février, et intitulé « *La Ville rompt définitivement le dialogue avec le directeur du Channel* », Pascal Pestre adjoint à l'attractivité du territoire de la ville de Calais, estime que Le Channel ne souhaite pas réaliser d'évaluation interne, préalable à la signature du contrat pluriannuel d'objectifs portant sur les quatre années à venir. Francis Peduzzi conteste : « *il y a trois semaines je leur ai bien dit que j'aurai un grand plaisir à faire cette évaluation. J'ai prévenu l'équipe et leur ai dit que ce serait un travail de trois à quatre mois que l'on ferait avec beaucoup de conviction et de joie.* » Toujours dans *Nord Littoral*, l'adjoint à la Ville de Calais affirme : « *La Ville ne s'engagera pas financièrement sur un projet artistique sans une confiance réciproque. Dans ces conditions, la Ville souhaite clairement que soit proposé un autre projet artistique pour Le Channel. Ce qui implique, effectivement, un projet porté par un autre directeur.* » Pour le directeur du Channel, la volonté d'ingérence de la collectivité ne fait aucun doute : « *Je pense que la Ville souhaite avoir la main mise sur le lieu. Cela pose clairement la question de l'autonomie du Channel.* » **I TIPHAINE LE ROY**